

## Jean-François Martins dévoile les lauréats de « Paris, terrain de jeux »

**La Ville de Paris et les collectivités Séquano-Dyonisiennes ont lancé un appel à projets afin que les acteurs du sport s’emparent pour un temps déterminé de terrains inoccupés et proposent des installations sportives innovantes.**

« Paris, terrain de jeux » propose aux acteurs du sport (fédérations sportives, clubs, opérateurs sportifs, investisseurs, architectes et designers, etc.) d'utiliser des terrains aujourd'hui inoccupés afin d'y proposer des expériences éphémères, d'expérimenter des nouveaux concepts, d'importer des pratiques sportives innovantes ou d'offrir une vitrine d'exception à un projet ou à une discipline.

Lancé en janvier 2016 par la Ville de Paris et les collectivités Séquano-Dyonisiennes, « Paris, terrain de jeux » va permettre pour la deuxième année consécutive d'aménager ces sites en mutation l'espace de quelques mois ou plusieurs années (jusqu'à 10 ans).

Parmi les sites proposés, quatre projets ont été sélectionnés :

- **De l'escalade en blocs**, sur le site Périchaux (15e) : le projet de la société « The Wall »/Arkose consiste en la construction d'un bâtiment écoresponsable permettant de pratiquer l'escalade de blocs ainsi qu'une multitude d'autres activités intérieures pour grands et petits sur près de 400 m<sup>2</sup>.
- **Du karting électrique**, sur le site des Deux-Moulins (13e) : la société Eko Sport, spécialisée dans le développement d'événements écoresponsable, propose de transformer l'ancien parking désaffecté des Deux-Moulins en un complexe de karting entièrement électrique. Il proposera ainsi des courses de karts électriques écologiques et respectueuses de l'environnement. La piste serait divisée en trois parties sur deux étages : s'appuyant sur la vitesse, les perspectives, le décor et les jeux de lumière.
- **Du surf**, sur le site de la Croix Nivert (15e) : la société Maraga proposera du surf sur une double vague artificielle en plein Paris, ainsi que des espaces ludiques et de restauration.
- **Du multisports (padel, crossfit, padbol et foot à 5)**, sur le site de Villepinte (93) : SAS Grinta proposera une insertion complémentaire au complexe sportif dans lequel elle sera implantée et gratifiera la Ville de plusieurs courts de Padel, nouvelle discipline dérivée du tennis et très populaire en Espagne notamment.

« Je suis très heureux qu'une nouvelle fois les acteurs du sport aient répondu à ce challenge avec des projets de grande qualité, accessibles à tous avec des sports innovants dont deux qui n'existaient pas encore à Paris. Ceci prouve une nouvelle fois que Paris et la Seine-Saint-Denis bouillonnent d'idées dans le domaine du sport et nous permettent d'envisager de beaux projets et un nouveau rapport aux espaces inoccupés en ville », souligne Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge des sports et du tourisme.

Les 3 projets parisiens seront soumis au vote du Conseil de Paris en septembre, sous réserve des autorisations nécessaires. Les premières ouvertures devraient, elles, voir le jour dans le courant de l'année 2018.

**Contact presse** : Fiona Guitard / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61